



Compte-rendu de Commission

Objet : Cohésion Sociale

Date	16/06/2021	Lieu	Salles du conseil et des mariages
Durée	1h30	Organisateur	Sylvia RENNES - Farida VINCENT
Ordre du jour	<ol style="list-style-type: none">1 Remerciements, présentation du déroulé de la commission2 Groupes de travail thématique3 Questions et communications diverses		

Participants et Diffusion

Présents :

Dominique Lagarde - Sylvia Rennes – Farida Vincent – Norah Kebbous – Nicole Reulet – Stéphane Lelong – Olivier Cordier – Eléa Soullard – Odile Blanc – Catherine Valladon – Jean Renalier – Sandrine Laran – Alain Pasquier - François-Régis Valette– Alain Roynette– Isabelle Nguyen Dai – Annie Courseille – Fabien Geret – Jean Baptiste Puel - Valérie Régis – 3 interprètes LSF- Alain Bacci (responsable interprètes)

Absents – Excusés :

Claudy SICHU - Andréa De Angélis - Fabienne Cordier- Christiane Tort– Juliette Helson

Version	Date	Auteur/Rédacteur	Diffusion
2	24/06/2021	S.RENNES – V.REGIS	A tous les membres de la commission

1- Remerciements, présentation du déroulé de la commission

Sylvia Rennes, adjointe à la cohésion Sociale ouvre la séance en remerciant tous les participants de leur présence, se félicite que cette commission puisse se dérouler en présentiel.

Lors de la première commission en mars dernier, ont été évoquées les 4 thématiques majeures du projet de mandat, listées ici sans ordre de priorité :

- La politique en faveur des aînés
- La politique de lutte contre la précarité et l'exclusion
- La politique en faveur du Handicap et de l'inclusion
- La politique de développement du lien social

Il est difficile de cloisonner ces 4 thématiques, car forcément elles sont transversales. Il est proposé d'aborder ce jour, en groupe de travail, celles du lien social et de la lutte contre la précarité et l'exclusion.

Lors de la commission de septembre prochain, seront évoquées celles du handicap et des aînés.

2- Groupes de travail thématique

Il est proposé aux membres de la commission de se positionner sur une des deux thématiques (sans caractère définitif), de débattre pendant 45m' sur leurs axes majeurs et autres projets ou actions, puis de restituer les échanges en grand groupe sur les 45m' restantes.

Retour des groupes de travail :

Politique de lutte contre la précarité et l'exclusion :

Les participants ont tout d'abord souhaité se questionner sur la sémantique de ces 2 termes :

- PRÉCARITÉ : selon la H.A.S. (Haute Autorité de Santé) la précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives
- EXCLUSION : selon le C.N.E.L. (Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale) le concept d'exclusion sociale dépasse celui de pauvreté puisqu'il correspond à la non-réalisation des droits sociaux de base garantis par la loi. Il en résulte la marginalisation sociale d'individus ne correspondant pas ou plus au modèle dominant d'une société, incluant les personnes âgées, porteuses de handicap, autres minorités.

Il est demandé de quantifier le nombre de personnes ou de foyer en situation de précarité et/ou d'exclusion.

Mme Rennes précise qu'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) sera faite d'ici la fin de l'année via un questionnaire à destination des citoyens, qui permettra de repérer ce type de problématiques et bien d'autres et d'adapter en conséquence les politiques communales de la Cohésion Sociale. Il est donc fortement souhaité d'obtenir un taux de retours élevé de ce questionnaire.

Les données statistiques de l'INSEE https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31035#graphique-REV_G1 , de la CAF (réservées aux professionnels) sont des ressources à exploiter.

Il est primordial de repérer les besoins en logements sociaux (ex : plusieurs types PLAI-PLUS-PLS). Pour rappel, un onglet destiné à la question de l'attribution du logement social existe sur le site de la mairie. Un travail important a été mené pour rendre les dispositifs transparents.

Sur la question des logements sociaux, nécessité également de penser le lien en termes de transports en commun.

Des associations travaillent autour du concept « logement contre services » : elles sont actrices, entre autres, pour faire un lien entre les deux parties « hébergeurs-hébergés » sous forme de caution morale.

Sur la question de l'emploi, M. F.R. Valette rappelle que l'Espace Emploi Formation du Sicoval est une ressource majeure sur le territoire.

Également, il est relevé que les situations de violences conjugales ne sont plus négligeables, tout comme celles des personnes isolées, âgées et/ou vulnérables.

La collectivité a mis en place des référents de quartier (17 actuellement) qui œuvrent en proximité auprès des citoyens. Rappelons que, bien que certains référents s'impliquent dans cette mission, certains quartiers ne sont pas encore « couverts » sur le secteur Pont de Bois. Si les participants à cette commission connaissent des personnes susceptibles de vouloir être référent de quartier, merci de transmettre les coordonnées au CCAS.

Avis sur l'action bourse aux fournitures scolaires, équipements artistiques et sportifs : le samedi 4 septembre, Forum des associations.

Le principe : permettre l'accessibilité aux loisirs pour tous, via une collecte de matériels et d'équipements en bon état et nécessaires pour la pratique d'une activité. Les donateurs livrent sur un stand lors du forum. Le tout est ensuite redistribué aux associations. Celles-ci les proposent enfin à leurs adhérents en difficultés. Les bénéficiaires de cette action sont les enfants, mais aussi les adultes isolés qui peuvent trouver du lien social dans les activités associatives. Cela peut permettre l'accès aux services publics communaux. Bien que cette action semble être minime, elle répond à des besoins et participe à la solidarité collective. Il est rappelé que les auzevillois répondent toujours très généreusement aux différents appels aux dons en faveur d'administrés en grandes difficultés.

A noter : le Foyer Rural a su faire preuve de solidarité à multiples reprises avec une certaine souplesse dans ses tarifs, pour favoriser l'épanouissement des plus démunis.

Politique du développement du lien social :

Mme Rennes apporte des précisions sur l'avancée du projet d'EVS : « Espace de Vie Sociale » et du café solidaire porté par la fédération des Foyers Ruraux 31/65.

La fédération est encore en phase de recherche de financements ; la piste d'un subventionnement par la CAF en est cours. De nouvelles demandes vont être faites auprès d'autres institutions.

Le groupe de travail part de l'idée de réfléchir sur des possibilités, des projets, des actions sans attendre passivement que le projet de la fédération se réalise, car le développement du lien social (a été évoqué également la notion de tissu social) « est plus qu'un besoin, c'est une nécessité ». Sur la commune, il n'y a pas de « bistrot », peu de commerces, trop peu de lieux où la population puisse se rencontrer, échanger. L'idée est d'impulser cette dynamique pour initier l'action, ce qui nous fera patienter jusqu'à la réalisation du projet de la fédération.

Idées et pistes :

Repérer un lieu fixe où tous les citoyens de la plaine et des coteaux puissent se retrouver sans cloisonner, que ce lieu soit identifié par la population comme un espace convivial de partage et d'échange, ludique, un espace pour tout public avec une prise en compte de l'accessibilité (handicaps).

Au cours des échanges, on s'aperçoit que les salles communales sont peu connues. Ci-joint à ce CR un visuel des salles, leurs nom, emplacement, jauge...

Autre possibilité : penser à un « lieu » mobile (type foodtruck, bibliobus), ou en extérieur, plus proche des citoyens qui, sur des temps ponctuels pourraient orienter vers celui fixe à venir.

Dans ces espaces pourraient être proposés des accueils conviviaux (boire un café, un verre), des activités, des temps de jeux, des initiations et conversations en langues (Langue des Signes Française, Français Langue Etrangère et autres), des temps fédérateurs, d'échanges et d'interconnaissances intergénérationnels, associant toutes les mixités.

Cet espace (mobile ou fixe) pourrait être géré et animé par des bénévoles, un service civique.

3- Questions et communications diverses

M. Roynette précise que la méthodologie de travail de la commission est très intéressante car elle permet aux participants de prendre la parole. Tous sont associés au débat ; cette instance n'est pas uniquement un lieu où les informations politiques sont diffusées, elle est participative

Rappel des différentes manifestations à venir et à diffuser dans notre entourage :

- vendredi 18 juin : Guinguette de la musique sur la place de la Mairie Vielle
- dimanche 20 juin, l'ART dans la rue : balade artistique dans les rues auzevilloises
- dimanche 29 août : 1^{ère} journée de participation citoyenne. Soyez nombreux à venir !
- samedi 4 septembre : Forum des associations avec la « Bourse aux équipements »
- mi-septembre : prochaine commission de la Cohésion Sociale

Clôture de la séance : 20h

Mme Rennes remercie l'ensemble des citoyens, les associations, les agents communaux, les interprètes LSF ainsi que les collègues élus pour leur présence, la qualité de l'écoute et des échanges. Ces temps de partage sont des signaux d'encouragement très appréciables. Elle rappelle enfin que cette commission est ouverte à toutes et à tous et donne rdv pour la mi-septembre, en souhaitant un bel été.